

LA RÉDACTION DE BRAVE PATRIE DÉPOSE PLAINTE CONTRE JEAN-LOUIS MASSON

LE 25 MAI 2010 ALFRED-GEORGES (BRAVE PATRIE)

Le sénateur de la Moselle a récemment déposé une proposition de loi visant à lever l'anonymat des blogueurs en alignant leur régime légal sur celui des professionnels de l'information. Brave Patrie réagit à ce projet de flicage...

Amis patriotes, l'heure est grave. **Nous savions que l'Internet était peuplé de gauchistes malfaisants** qui, le couteau entre les dents, la main droite sur *Le Petit Livre rouge* et le pied gauche sur la tête du Maréchal, ne songent qu'à injurier, diffamer, calomnier, conchier l'action gouvernementale pour la réhabilitation des Vraies Valeurs de la France Vraie.

Mais là, **la coupe est pleine** : une fois encore, après un débat sur l'identité nationale qui reprenait nos propositions nées du ~~think-tank~~ bidon à idées "la semaine de nos valeurs communes", votre journal préféré a été la cible d'une nouvelle campagne de contrefaçon ourdie par le sinistre Jean-Louis Masson, sénateur de la Moselle, un département qui pourtant ne nous avait jamais déçu (excepté les poursuites contre les malgré-nous).

Iceluy a rédigé une proposition de loi visant à contraindre les blogueurs non professionnels à **révéler leur identité**, adresse, numéro de téléphone et mensurations péniennes, dans le but d'en tenir le fichier et *in fine* de décourager le salarié, effrayé par la perspective d'être sommairement licencié pour avoir émis quelques doutes sur l'intention (louable) de son DRH d'organiser **un séminaire de cohésion au camping de la Foutrine**, d'en faire profiter le reste du monde en rédigeant un billet sur son petit blog.

Belle incitation à l'auto-entreprise qui permet de dire "fuck" au marché de l'emploi, certes, mais il n'en reste pas moins que **cette proposition est la propriété exclusive de Brave Patrie**, et nous avons de nombreux témoins.

La **Dictature des Blogs** est déjà en marche, Monsieur Masson (14 mai, boulevard Saint-Michel, Paris).

Il s'agit du premier pilier d'une institution appelée de nos vœux et nommée par nos soins "la Dictature des Blogs", dont une première réunion informelle a été tenue le 14 mai dernier dans les caves du 1er arrondissement de Paris, suivie d'effets immédiats, certains d'entre les membres de la rédaction ayant courageusement décidé de dévoiler publiquement leur identité en chantant La Marseillaise à poil sur la ligne 4 vers 23h45.

La rédaction constate que malheureusement, les pirates sévissent encore en dépit des menaces procédurières dont ils sont justement l'objet. En conséquence de quoi, la rédaction de *Brave Patrie* a déposé plainte contre Jean-Louis Masson. Une copie est annexée ci-dessous.



"Monsieur le Procureur de la République,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants, prévus et réprimés par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Wesh-wesh.

Jean-Louis Masson est un sale voleur ! Il est vrai qu'il est sénateur, que telle fonction tire son nom du latin "senes" signifiant littéralement "vieux" et que comme chacun sait, les vieux sont enclins à la kleptomanie, mais là, le préjudice est tel que nous ne laisserons pas passer ce qui pourrait être l'œuvre du diable personnifié.

Rendez-vous compte, Monsieur le Procureur, ce sinistre personnage nous a dérobé une idée dont nous pouvons aisément prouver que nous en sommes les pères (et les mères) : il veut fliquer les blogueurs ! Le délit de piratage est flagrant : il est de notoriété publique que seul Brave Patrie peut avoir des idées pareilles . Qui a par exemple proposé que les isoloirs soient supprimés ? Qui a proposé que chaque électeur écrive son nom au dos des bulletins de vote ? Hein ? Qui ? Hein ? Hein ? Hein ?

Abstraction faite de ces généralités, nous pouvons facilement prouver que cette (cependant) brillante tentative de restreindre la liberté d'expression est la propriété de notre publication militante. Nous pouvons citer foultitude de témoins (à part celui qui alternativement jouait avec un couteau puis dormait) pouvant attester que le projet porté par Monsieur Jean-Louis Masson a déjà été évoqué publiquement lors d'un apéro Facebook meeting secret au bar Le Petit Chat écrasé, Petit Chaton éthéré ou quelque chose du genre, sis rue des Putes à Paris.

Monsieur le Procureur, nous demandons que justice soit faite et que notre travail soit reconnu à sa juste vraie valeur. Ce pourquoi nous portons plainte et nous constituons partie civile. Nous solliciterons des dommages et intérêts pour la modique somme de 1.548.268,21 euros (le FMI est d'accord), que nous utiliserons pour faire de Brave Patrie ce qu'il mérite : un vrai webzine avec des vrais journalistes dedans.

Nous restons à votre entière disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.

Dans l'attente nous vous prions d'agréer, Monsieur le Procureur de la République, nos bisous les plus respectueux.

Amen.

La rédaction de Brave Patrie."



Billet originellement publié sur **Brave Patrie** crédit photo CC Flickr **Ann Althouse**

À lire aussi, chez Rue89 : **Les blogueurs répliquent au sénateur qui veut leurs noms**

Et si vous avez le courage, plus de 7 minutes d'interview dudit sénateur, réalisée par **jcdr**

SAMUEL BUTLER

le 26 mai 2010 - 23:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Le sénateur Jean-Louis MASSON nage en pleine confusion, il confond "Anonyme" avec "Diffamatoire" alors que cela veut dire "Incognito".
<http://sitamnesty.wordpress.com/lettres-anonymes/>*

Pourtant, il est bien placé pour savoir qu'en démocratie, les bulletins de vote sont OBLIGATOIREMENT anonymes et il ne viendrait pas à l'idée du sénateur Jean-Louis MASSON de dire qu'un bulletin de vote ne portant pas son nom serait diffamatoire. Pourtant quand on ne vote pas pour lui c'est clairement qu'on l'estime être un incapable par rapport à celui pour qui l'on vote.

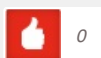
En fait, si les bulletins de vote sont OBLIGATOIREMENT anonymes c'est pour que les politiciens ne puissent pas organiser des mesures de rétorsion contre ceux qui n'ont pas voté pour eux.

Ce que voudraient nombre de politiciens, c'est pouvoir identifier tous ceux qui exprimeraient sur internet une opinion différente de la leur, afin de les couler en douce ou de les harceler judiciairement en déposant contre eux des plaintes incessantes pour des motifs divers et variés, ce ne sont pas les exemples qui manquent en la matière. Et pour cela, le plus simple ce serait effectivement... ce que propose Jean-Louis Masson !

Hélas pour lui, internet, c'est de la démocratie directe, les articles anonymes sont les nouveaux bulletins de vote et c'est bien ce que ne supportent pas les politiciens dont il se fait le porte-parole.

*Mais tous ces politicards ne sont pas au bout de leur peine, car non seulement les articles sur internet sont les nouveaux bulletins de vote mais les internautes disposent aussi en plus "d'urnes individuelles" où déposer leurs "bulletins" pour "voter" :
<http://sitamnesty.wordpress.com/democratie-directe/>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

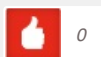
POWER WASHING LANCASTER

le 11 novembre 2011 - 1:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



I really like that. You touched my heart!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

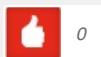
ROGER REVELL

le 17 novembre 2011 - 0:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Jennifer Lopez is happy to switch back to her native New York in order that she can raise her young kids in a "normal" environment far from most of the glitz of Hollywood. The celebrity grew "up" in the Big Apple, yet, now lives in Los Angeles so as to concentrate on their showbiz careers.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

3 pings

Les tweets qui mentionnent La rédaction de Brave Patrie dépose plainte contre Jean-Louis Masson » Article » owni.fr, digital journalism -- Topsy.com le 25 mai 2010 - 13:04

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par Guillaume Ledit, JChris Dupuis-Rémond, Owni, NkL4 II Ludovic A., Willy et des autres. Willy a dit: La rédaction de Brave Patrie dépose plainte contre Jean-Louis Masson <http://bit.ly/cni9Jv> [...]

Anonymat des bloggeurs : la rédaction de Brave Patrie dépose plainte contre Jean-Louis Masson le 26 mai 2010 - 15:58

[...] dépose plainte contre Jean-Louis Masson Posted by Équipe Signes des Temps on May 26, 2010 Owni.fr, 25 mai [...]

Blogueuses, Blogueurs mobilisez vous – la suite le 3 juin 2010 - 9:56

[...] : La rédaction de Brave Patrie dépose plainte contre JL. Masson AKPC_IDS += "2567, ";Popularity: unranked Blog, CarnardPC, Masson, [...]